



Rapport d'activité 2021

Rédaction :

Ghislain Poncin - 06 38 83 85 49 - g.poncin@sietra.fr

Elisabeth Lemoine – 07 87 01 61 80 – e.lemoine@sietra.fr

mai 22

SOMMAIRE

1	PRESENTATION DU SYNDICAT	3
1.1	SIETRA.....	3
1.1.1	<i>Situation administrative</i>	3
1.1.2	<i>Situation géographique</i>	3
1.1.3	<i>Gouvernance du SIETRA</i>	5
1.2	SMABVO	7
2	RAPPEL DES MOYENS EN 2021 ET CONTEXTE D'INTERVENTION	8
2.1	CONTEXTE SIETRA.....	8
2.2	MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS.....	9
2.3	CONTEXTE SMABVO	9
3	BILAN D'EXECUTION DES MISSIONS SIETRA.....	10
3.1	SUIVI ANNUEL DE L'ETAT DES COURS D'EAU.....	10
3.2	SUIVI DE LA REALISATION DES TRAVAUX.....	12
3.3	CONTACT AVEC LES PARTENAIRES.....	17
4	NOTE DE SYNTHESE SUR L'ETAT DES COURS D'EAU SIETRA 2021.....	19
5	BILAN D'EXECUTION DES MISSIONS SMABVO 2021.....	22
5.1	SUIVI ANNUEL DE L'ETAT DES COURS D'EAU.....	22
5.2	SUIVI DE LA REALISATION DES TRAVAUX.....	25
5.3	CONTACT AVEC LES PARTENAIRES.....	26
6	NOTE DE SYNTHESE SUR L'ETAT DES COURS D'EAU SMABVO 2021	28
7	BILANS FINANCIERS 2021 SIETRA.....	29
8	PROGRAMME PREVISIONNEL DES MISSIONS DE L'ANNEE 2022.....	31
8.1	SIETRA.....	31
8.2	SMABVO	31
9	TEMPS SUIVI MISSION ELISABETH LEMOINE 2021	32
10	TEMPS SUIVI MISSION GHISLAIN PONCIN 2021	33

1 Présentation du Syndicat

1.1 SIETRA

1.1.1 Situation administrative

Créé le 26 septembre 1990, le syndicat appelé à cette époque SIERA (Syndicat Intercommunal d'Etudes pour la Restauration et l'Aménagement de la Pimpine) est un syndicat d'étude. En 1996, il devient SIETRA (Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Travaux pour la Restauration et l'Aménagement de la Pimpine) par arrêté préfectoral afin de pouvoir exercer la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'entretien et de restauration sur la Pimpine.

L'arrêté préfectoral du 13 Décembre 2016 permet au SIETRA de la Pimpine de fusionner avec le Syndicat du Pian pour former le SIETRA de la Pimpine et du Pian.

La loi Maptam du 29 janvier 2014 crée et définit la compétence "Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations" (GEMAPI) au niveau des EPCI (Etablissement public de Coopération Intercommunal) qui exercent cette compétence en lieu et place de leurs communes membres. Facultative dans un premier temps, elle est rendue obligatoire à compter du 1 janvier 2018. Pour des syndicats existants de gestion de bassins versants ou pour la création de nouveaux syndicats, les EPCI peuvent procéder au transfert de compétences selon le mécanisme de représentation-substitution, partiellement ou totalement, sans redondance de compétence.

En décembre 2017, par anticipation de l'entrée en vigueur de la compétence obligatoire "Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations" (GEMAPI), le SIETRA délibère pour modifier ses statuts et exercer la compétence selon les 4 items de références listés ci-dessous :

- 1° Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- 2° Entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- 5° Défense contre les inondations et contre la mer ;
- 8° Protection et Restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

Pour faire suite au transfert au EPCI, à compter du 1er janvier 2018 de la compétence GEMAPI, les membres du Syndicat délibère de nouveau le 29 novembre 2018 pour :

- Autoriser l'élargissement du périmètre
- Autoriser le changement de dénomination
- Autoriser le changement de statut permettant aux EPCI d'exercer la compétence en lieu et place de leurs communes membres

L'arrête préfectoral du 18 mars 2019 entérine cette modification. Le territoire s'étend maintenant sur l'ensemble des affluents rive droite de la Garonne entre Bouliac, Créon et Rions soit une augmentation d'un facteur entre 3 et 4 pour la superficie et les linéaires de cours d'eau.

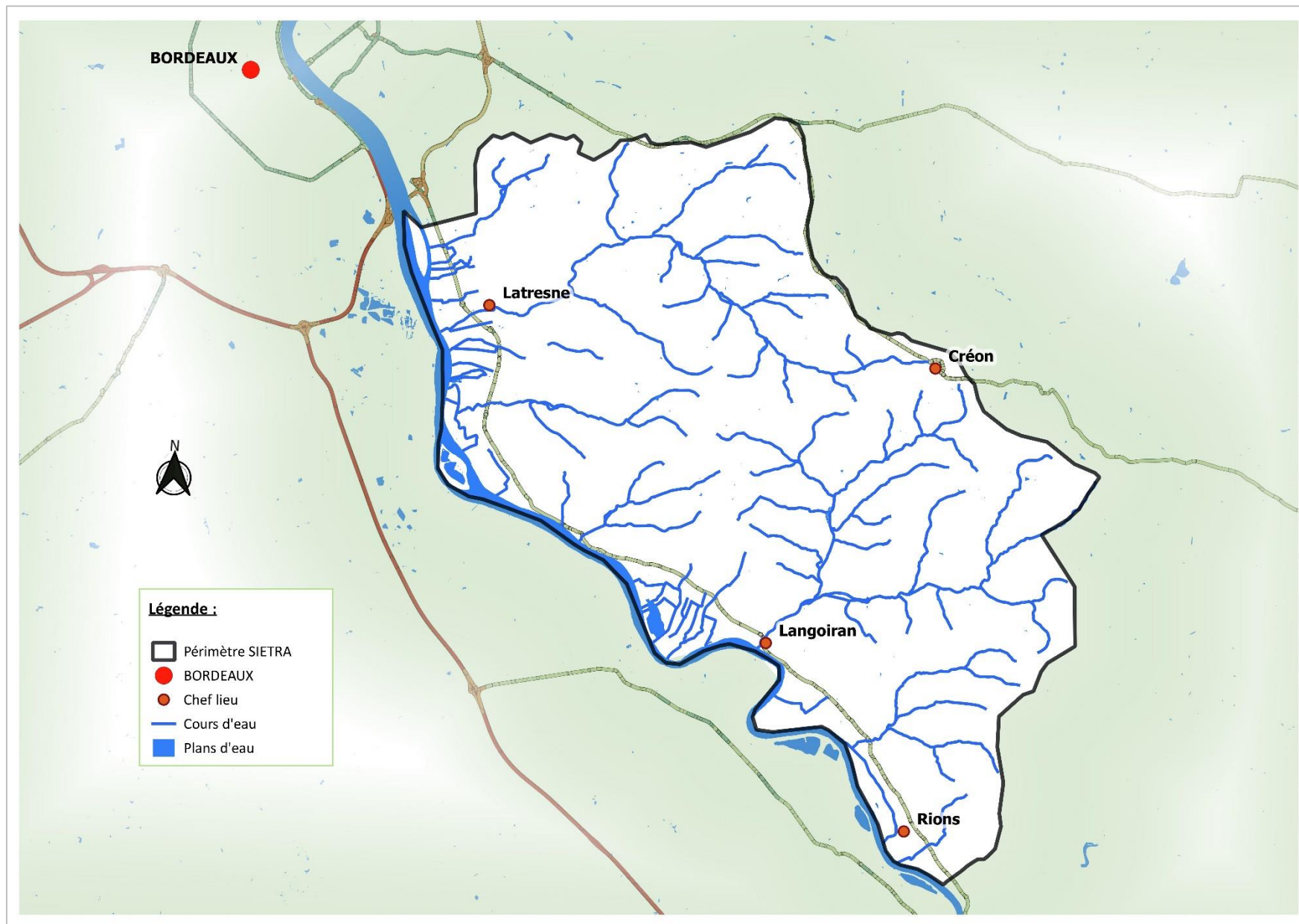
Son siège social est situé à Lignan de Bordeaux (33360). Le Président est Jean-François LAVILLE, élu de Latresne. Le siège administratif est à la Communauté de Communes des Portes de l'Entre Deux Mers.

Un technicien milieux aquatiques, Monsieur Ghislain PONCIN (06 38 83 85 49), et une technicienne milieux aquatiques Madame Elisabeth Lemoine (07 87 01 61 80) sont chargés de suivre les études, actions et travaux, validés par le syndicat.

1.1.2 Situation géographique

Le SIETRA gère un territoire intégrant l'ensemble des affluents rive droite de la Garonne entre Bouliac et Rions. Ce territoire abrite 9 bassins versants principaux, à savoir : la Pimpine, le Pian, le Rebedèche, la Jaugue (Moulinan), le Luc (Petit Estey), le Rouquey, le Grand Estey, l'Artolie et le Nau.

Figure 1 : Carte de compétence du SIETRA



1.1.3 Gouvernance du SIETRA

ELUS	NOM	PRENOM	VILLE	Technicien (ne) Référent
PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS 7 titulaires + 2 Suppléants	MODET	Pascal	BAURECH	PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS Stéphanie Remazeilles
	REY	Marie-Ange	CAMBLANES ET MEYNAC	
	VEYSSY	Catherine	CENAC	
	BOYANCE	Jean-pierre	LANGOIRAN	
	LAVILLE	Jean-françois	LATRESNE	
	KERNEVEZ	Marie-christine	QUINSAC	
	TARTARE	Jerôme	SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX	
	SARLANGUE	laurence	CAMBES	
	BREAUD	Fanny	LE TOURNE	
COTEAUX BORDELAIS 2 titulaires + 2 Suppléants	DERUE	Dominique	BONNETAN	COTEAUX BORDELAIS Michael Ristic
	COLINET	Christophe	CARIGNAN DE BORDEAUX	
	RAYNAL	Christian	BONNETAN	
	ROCA	Nathalie	FARGUES SAINT HILAIRE	
CREONNAIS 6 titulaires et 2 suppléants	GARMIEL	Jacques	HAUX	CREONNAIS Pascale Berthelot
	GOMEZ	Patrick	SADIRAC	
	FELD	Mathilde	CREON	
	LATASTE	Frédéric	CAPIAN	
	LARRET	Jerome	VILLENAVE DE RIONS	
	PETIT	Jannick	ST GENES DE LOMBAUD	
	LAFON	Françis	LA SAUVE	
	REY	Alain	CREON	
CONVERGENCE GARONNE 2 titulaires et 2 suppléants	GAUTHIER	Jérôme	PAILLET	CONVERGENCE GARONNE Jérôme Souchard
	MENERET	Valérie	LANDIRAS	
	JOINEAU	Vincent	RIONS	
	BOUCHET	Daniel	LESTIAC SUR GARONNE	
BORDEAUX METROPOLE 2 titulaires et 2 suppléants	LACUEY	Nathalie	FLOIRAC	BORDEAUX METROPOLE Joel Eoch/ Martin Herrou
	FEUGAS	Jean-claude	LORMONT	
	CASSOU SCHOTTE	Sylvie	MERIGNAC	
	BRET	Myriam	AMBARES ET LAGRAVE	

Titulaire		3 commissions	
Suppléant		APPEL OFFRE	Pas encore réunie
		Communication	Jérôme Gauthier
Mise à jour le	06/07/2021	Etudes et travaux	Christophe Colinet
		Finance	Frédéric Lataste

1.2 SMABVO

Le territoire du Syndicat s'étend sur les bassins versants de l'Ouille et du Matelot.

Ce sont des affluents directs de la Garonne en rive droite. L'Ouille a de nombreux affluents, les deux plus importants étant les ruisseaux de Machique et de Saint-Pierre-de-Bat. Leur bassin versant couvre une superficie de 105 km² et un linéaire de 60 km pour l'Ouille et de 8 km² et 5 km pour le Matelot.



Le Syndicat Mixte des Bassins Versants de L'ouille et du Matelot (SMABVO) a achevé de se structurer au courant de l'année 2018. Précédemment le Syndicat ne couvrait que la moitié amont du bassin versant. Ce n'est qu'avec la nécessité portée par la mise en œuvre des compétences GEMAPI de couvrir l'ensemble du territoire hydrographique qu'il a atteint son périmètre actuel et même étendu ses compétences au bassin versant du Matelot (communes de Loupiac, Sainte Croix du Mont et Monprimblanc).

Les adhérents au SMABVO sont la Communauté de Communes Convergence Garonne et celle de la Rurale de l'Entre Deux Mers, représentées au sein d'un conseil syndical de 21 membres (12 pour Convergence, 9 pour la Rurale et autant de suppléants).

Son Président est Monsieur Jean-François DAL'CIN, maire d'Omet et le siège social est à la Mairie d'Omet.

Le Syndicat s'est doté d'un technicien milieux aquatique (Ghislain PONCIN) à mi-temps depuis avril 2021 dont le bureau est situé à Targon.

L'historique du Syndicat montre assez peu d'activité, principalement constituée d'entretiens ponctuels et de travaux de protection de berge et d'aménagements de seuils. Une étude de bassin versant avait été réalisée en 2006 mais sans déclencher de programme de travaux en raison de l'absence de technicien.

Avec l'appui des services de Convergence Garonne (Jérôme SOUCHARD, technicien GEMAPI), le Syndicat a lancé l'élaboration de son Programme Pluriannuel de Gestion depuis début 2021. L'étude est actuellement en cours de finalisation et devrait obtenir sa Déclaration d'Intérêt Général fin 2022.

2 Rappel des moyens en 2021 et contexte d'intervention

2.1 Contexte SIETRA

Faisant suite à la modification de ses statuts et l'élargissement de son périmètre (AP du 18 mars 2019), le SIETRA poursuit la conduite de 2 grandes études de connaissance et de programmation sur l'ensemble de son territoire, lancées initialement en 2019 :

- Elaboration du Programme pluriannuel de Gestion du SIETRA de l'Entre deux Mers Ouest (PPG)
- Elaboration de la stratégie et du programme d'action de réduction des Risques d'Inondation (RI), dont la réalisation d'une campagne topographique pour la construction des modèles hydrauliques.

Le SIETRA est gestionnaire des digues rive droite et rive gauche de la Pimpine, entre la D10 et la Garonne, classées respectivement en classe C et D.

Le SIETRA est également gestionnaire de 4 ouvrages de rétention pour lutter contre le risque inondation :

Sur le bassin versant de la Pimpine :

- Le bassin de Latresne (Pardaillan)
- Le bassin de Lignan de Bordeaux (Escorgeboeuf)
- Le bassin de Sadirac

Sur le bassin de l'Artolie :

- Le bassin de Paillet

Comme chaque année des travaux d'entretien régulier sont programmés sur ces bassins de rétention : fauchage des digues et du fond et curage du Bassin de l'Artolie. Aussi, suite à des dégradations importantes et à des vols, le SIETRA doit procéder à la sécurisation des accès des différents bassins de rétention.

Pour accompagner l'évolution du Syndicat plusieurs autres actions ont été programmées :

- Etude règlementaire des ouvrages de rétention du SIETRA
- Etude suivi qualité eau
- Etude pour la restauration de la continuité écologique du Casterà à Latresne sur la Pimpine
- La mise en place d'un site web
- L'acquisition foncière sur les bassins de rétention contre les inondations du SIETRA

Faisant suite aux événements météorologique de mai 2020 sur le territoire, le SIETRA avait également lancé des travaux d'urgence pour palier à un risque d'effondrement de berge dans le lit mineur sur la Pimpine et l'Artolie ainsi qu'une campagne importante de retrait d'embâcles.

Il est à noter également, la survenue d'un événement météorologique historique sur le territoire les 17 et 18 juin 2021 touchant fortement des zones d'habitation et provoquant des dégâts importants.

Des demandes pour palier à un risque d'effondrement de berge dans le lit mineur ont été sollicitées au cours de l'année pour le Rebedéche et l'Artolie, indépendamment des autres dossiers.

Comme chaque année, une part importante de la mission de technicien est consacrée au suivi de milieu, à la médiation et à la prise de contact auprès des acteurs et usagers.

2.2 Moyens techniques et humains

Jusqu'en début d'année 2021, le SIETRA comptait uniquement un seul technicien milieu aquatique, Monsieur Ghislain Poncin. Face au besoin en ressource humaine croissant, du fait de la mise en place de la GEMAPI, de l'élargissement du périmètre de compétence et de la gestion des bassins de rétention contre les inondations, le SIETRA a engagé un second technicien milieu aquatique le 1^{er} mai 2021 : Madame Elisabeth Lemoine.

Pour entériner les accords faisant suites aux modifications statutaires et territoriales qui ont conduit à la forme actuelle du SIETRA, il a été mis en place une convention de mise à disposition d'1/2 ETP de technicien milieu aquatiques auprès du SMABVO (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin versant de l'Oeuille et du Matelot). Le technicien mis à disposition est Monsieur Ghislain Poncin. Il alterne une semaine sur deux le rythme suivant :

- Semaine A : Lundi (SIETRA) – Mardi (SIETRA) – Mercredi (SMABVO) – Jeudi (SMABVO) – Vendredi (SIETRA)
- Semaine B : : Lundi (SIETRA) – Mardi (SMABVO) – Mercredi (SMABVO) – Jeudi (SMABVO) – Vendredi (SIETRA)

Concernant l'aspect administratif, Madame Stéphanie Remazeilles, également Adjointe à la direction de la CDC des portes de l'Entre Deux Mers, est mise à disposition du SIETRA pour 10 heures par semaine afin d'assurer les missions de Direction (RH, budget, Préparation des conseils). Elle est accompagnée dans cette mission par Madame Dorothée Sevegrand, également Agent administratif de la CDC des portes de l'Entre Deux Mers, qui est mise à disposition du SIETRA pour 4 heures par semaines afin d'assurer les missions de comptabilité et de secrétariat.

Une réunion hebdomadaire réunissant les techniciens et administratifs autour du Président permet d'assurer la coordination de l'équipe et un avancement suivi des missions.

En complément, afin de préparer les conseils et ajuster au mieux la demande des élus, le SIETRA a formé 3 commissions, hors commission d'appel d'offre, présidée chacune par un vice-président :

- La commission travaux, menée par Monsieur Colinet
- La commission Communication, menée par Monsieur Gauthier
- La commission finance, menée par Monsieur Lataste

2.3 Contexte SMABVO

La mise en place du poste technicien milieu aquatique s'est faite progressivement au cours de l'année 2021 avec deux jours par semaine d'avril à septembre puis 2,5 d'octobre à décembre et la disponibilité complète d'un bureau à partir de juillet.

Elle a été principalement axée sur le suivi de l'étude PPG ainsi que sur la prise de contact avec le territoire.

3 Bilan d'exécution des missions SIETRA

3.1 Suivi annuel de l'état des cours d'eau

Prise de poste Elisabeth Lemoine :

Quelques journées d'échange sur le terrain ont été réalisées avec Ghislain Poncin pour présenter les enjeux du territoire.

Carignan :

- Constats pollutions entreprise viticole
- Constats pollutions débitmètre SIEA porte entre deux mers/ Bordeaux Métropole
- Constats pollutions regards eaux usées Bordeaux Métropole
- Constats pollution lavoir Saint-Martin
- Conseil entretien et gestion ripisylve entreprise viticole

Suivi post crue 17 et 18 juin 2021 : relever des laisses de crue à la suite de l'évènement puis marquage aux point GPS avec le bureau d'étude en charge des modélisations hydrauliques

- Pimpine lit principal : Créon – Latresne,
- Pimpine affluent : Aval Canteranne, Aval Carles, Aval Carles
- Rebedèche : lit principal : Cénac – Camblane
- La Jaugue : lit principal : Camblane/Quinsac
- Le Luc : lit principal : Cambe
- Le Rouquey : lit principal : Tabanac
- Le Grand Estey lit principal : Langoiran/ Le Tourne
- Le Grand Estey affluent Lubert, Soye : Langoiran/ Le Tourne Saint Génes de Lombeau
- Le Grand Estey affluent Gaillardon : Langoiran/ Le Tourne Capian
- Le Pied du Château lit principal : Langoiran
- L'Artolie lit principal : Paillet
- Le Nau lit principal : Rions

Suivi des bassins de rétention :

- Suivi post crue 17 et 18 juin 2021

Camblanes et Meynac :

- Jaugue : journée terrain avec les élus concernant un effondrement de berge et une décharge



- Rebedèche : constat pollution

Cambes :

- Visite terrain avec la commune sur des problématiques eaux pluviales en tête de bassin versant du Re-bedèche.



Carignan de Bordeaux :

- Diagnostic préalable zone humide pour répondre à une opération d'urbanisme.

Latresne :

- Diagnostic érosion et proposition de génie végétal
- Suivi Pêche électrique par la Fédération Départementale de Pêche de Gironde 30 juillet 2021

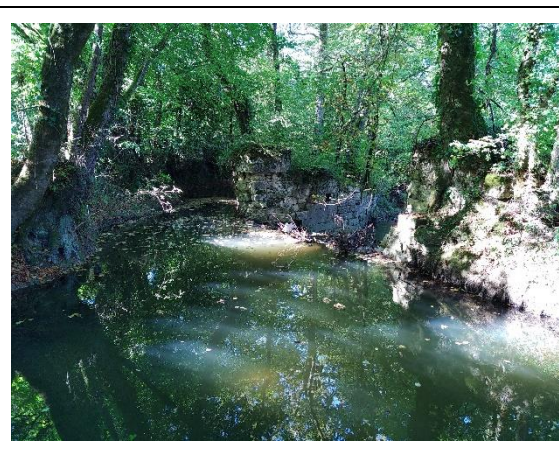
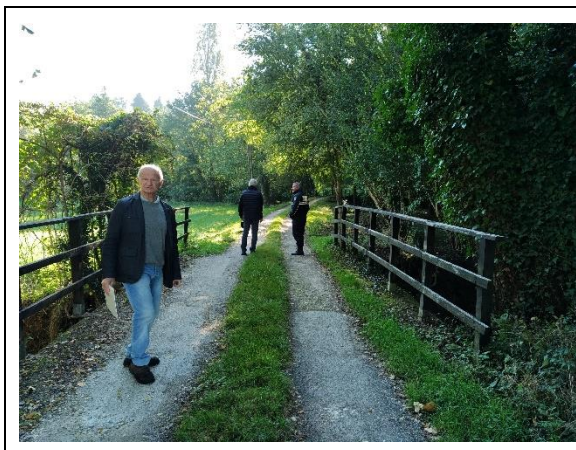


Un chabot

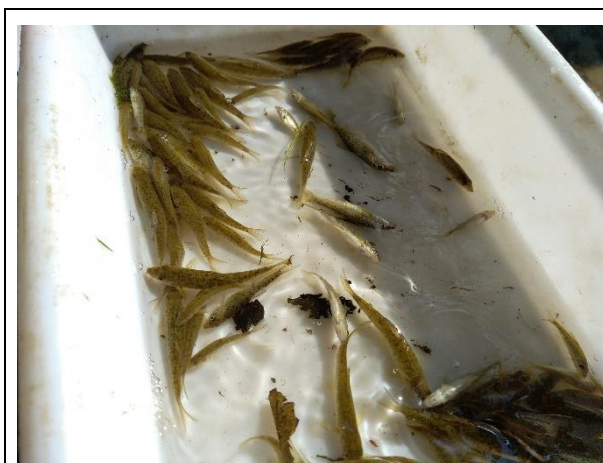
Un beau chevaine

Langoiran :

- Visite terrain avec la commune, du Grand Estey entre la confluence du Gaillardon et du Lubert, jusqu'au Moulin Labatut (problématique d'écoulement)



- Visite particulier conseil réaménagement de berge suite aux dégâts des inondations en rive gauche du Grand Estey
- Suivi de la Pêche électrique par la Fédération Départementale de Pêche de Gironde le 2 aout 2021



Goujons



Anguille

Saint-Genès-de-Lombaud :

- Visite de la gestion de l'eau dans la distillerie
- Constat pollution Step Créon

3.2 Suivi de la réalisation des travaux

Etude PPG :

- COPIL 08 décembre 2020 Phase 1 Partie 1 Pimpine Pian
- COPIL 01 Mars 2021 phase 2 Partie 1 Pimpine Pian
- COPIL 25 mai 2021 Phase 1 Partie 2 Grand Estey, Artolie et Nau
- COPIL 8 juin 2021 Phase 1 partie 3 Rebedech, Moulinan, Luc et Rouquey
- 2021 08 02 Courrier questionnaire enjeux aux communes : 20/36 retours

Taux de réponse aux questionnaires		
Partie 1	9/12	75%
Partie 2	8/16	50%
Partie 3	3/8	38%

- COPIL 18 octobre 2021 Phase 3 présentation des enjeux

Montant : 104022 € TTC

Paiements : 77205 € TTC

Subventions : 2eme acompte versé, soit au total : AEAG : 27850 €/CD 33 : 15420 €

Elaboration de la stratégie et du programme d'action de réduction des Risques d'Inondation (RI) :

- Réalisation d'une campagne topographique pour la construction des modèles hydrauliques avec Paral-lèle 45 pour un montant de 26 760 € TTC.
- Relances bureau d'étude
- Relever des laisses de crue de l'évènement des 17 et 18 juin 2021
- Accompagnement du prestataire pour la localisation des laisses de crue

Montant : 83 600 € TTC

Paiements : 0

Subventions : accordées mais non sollicitées encore : CD 33 / Etat FRNRM

Mise en place du site Internet :

- Accompagnement du prestataire pour la maquette du site
- Réunion de la commission communication : validation maquette du site
- Réunion de la commission communication : validation premiers contenus
- Transmission articles thématiques (en partie)
- Transmission articles bassins versants (tout)
- Transmission article présentation SIETRA (tout)
- Transmission documents à télécharger (en partie)

Montant : 5000 € TTC

Paiements : 1500 € TTC

Subventions : acompte _ AEAG/CD 33

Travaux de confortement de berge Paillet (Artolie) :

		Total HT	Total TTC	Part CD 33 HT	Reste à charge SIETRA
Protections de berge					
Artolie pont de la Molle à Paillet	Edgard TP	8 157,50	9 789,00	2 447,25	7 341,75

Montant : 9 789 € TTC

Paiements : en totalité

Subventions : solde non demandé



Travaux de confortement de berge Camblanes et Meynac (Rebedèche):

		Total HT	Total TTC	Part CD 33 HT	Reste à charge SIETRA
Protections de berge					
Rebedèche Camblanes et Meynac	STVE	9 417,00	11 300,40	2 825,10	8 475,30

Montant : 11 300.40 € TTC

Paielements : en totalité

Subventions : solde non demandé



Travaux de gestion sédimentaire suite au 17 juin 2021 :

- Retrait des sédiments déposés dans le lit du Rebedèche :

Travaux d'urgence inondation 2021					
Gestion sédimentaire du Rebedech	15/07/21 couty sediment rebedech	1 508,00	1 809,60	452,40	1 357,20
		Total HT	Total TTC	Part CD 33 HT	Reste à charge SIETRA

Montant : 1 809.60 € TTC

Paielements : en totalité

Subventions : solde non demandé

- Retrait des sédiments déposés dans le lit du Pian :

		Total HT	Total TTC	Reste à charge SIETRA
Travaux Bois et forêt				
Gestion sédimentaire Pian	Edgard TP	2 340,00	2 808,00	2 808,00

Montant : 2 808.00 € TTC

Paielements : en totalité

Subventions : NC

Travaux d'urgence 2020 :

- Embâcles manuels et mécaniques, confortement de berge pour la Pimpine et l'Artolie
- Consultation des entreprises par devis
- Accompagnement prestataire et suivi de chantier

		Total HT	Total TTC	Part CD 33 HT	Part AEAG HT	Part Etat HT	Reste à charge SIETRA
Travaux d'urgence inondation 10/11 mai 2020							
1_Embâcle mécanique 7545,60 €	couty pimpine 902,4 € couty pimpine 4709,40 couty jaugue + Luc 427,2 couty retrait bois jaugue 204 €	5 202,50	6 243,00	1 560,75	1 040,50	-	3 641,75
2_Embâcle manuel 5000,00 €	27/10/21 rev jaugue 875 € TTC 28/10/21 rev jaugue 300 € TTC	979,17	1 175,00	293,75	195,83	-	685,42
3_PB Sadirac 13574,98 €	STVE	9 505,00	11 406,00	2 851,50	-	-	8 554,50
4_Reprise gabion Paillet 2600,83 €	STVE	13 450,00	16 140,00	4 035,00	-	9 000,00	3 105,00

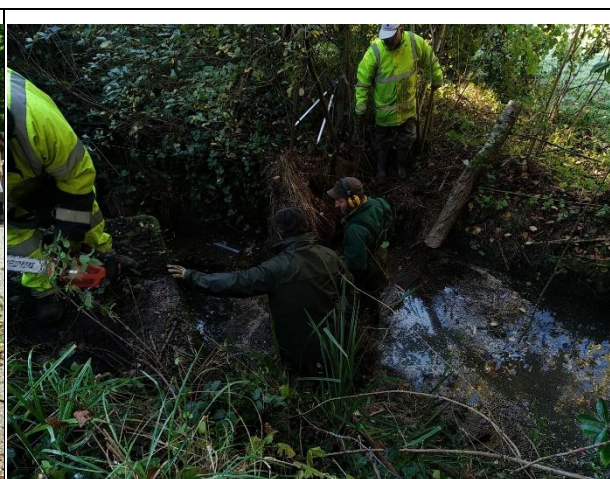
Montant : 34 964 € TTC

Paielements : en partie

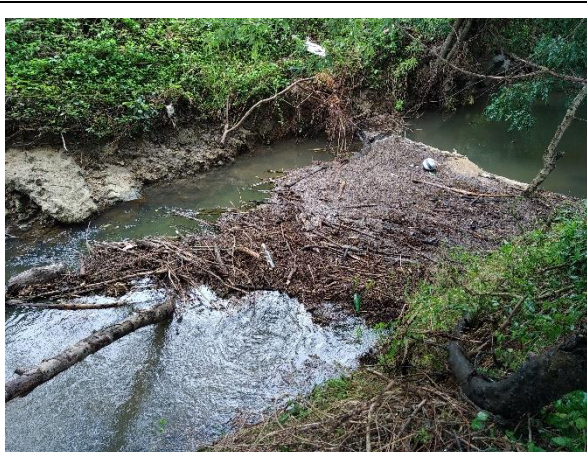
Subventions : solde non demandé



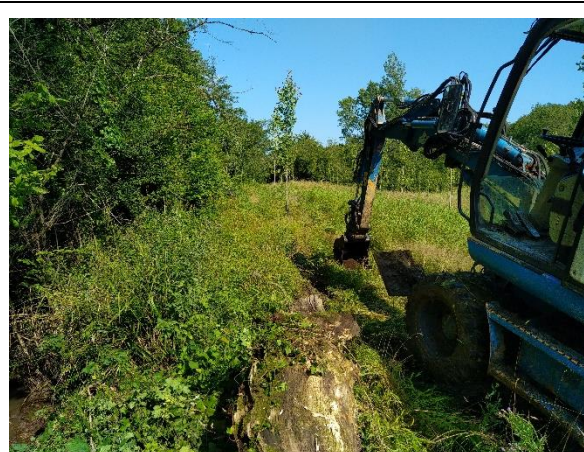
Constat sur le Luc



Entreprise REV sur la Jaugue



Embâcle retiré par les techniciens du Sietra



Retrait embâcles mécanique entreprise Couty



Protection berge Paillet



Protection berge Sadirac

Visite technique Approfondie (VTA) des ouvrages de Rétention du SIETRA

- Consultation des entreprises par devis
- Accompagnement prestataire

		Total HT	Total TTC	Part CD 33 TTC	Part AEAG TTC	Part Etat	Reste à charge SIETRA
Etudes							
VTA ouvrage	31/08/2021 Socama	5 237,50	6 285,00	1 885,50	-	-	4 399,50

Montant : 6 285 € TTC

Paielements : Totalité

Subventions : solde non demandé

Fauchage des digues et fonds des bassins de rétention et curage du bassin de l'Artolie :

		Total HT	Total TTC	Reste à charge SIETRA
Travaux terrains				
Fauchage BR	Couty	5 190,00	6 228,00	6 228,00
Curage BR Artolioe	Fioroto	1 333,33	1 600,00	1 600,00

Montant : 7 828 € TTC

Paielements : Totalité/ Subventions : NC

Aménagement et développement du SIETRA

- Achat voiture (16096.36 € TTC)
- Achat Postes informatiques (3) et serveur (2234.89 € TTC)
- Achat tronçonneuse, APN (928.14 € TTC)
- Achat petit matériel et EPI (1708 € TTC)
- Prestation informatique mise en réseau et câblage
- Sauvegarde des données et acquisition d'outil de collaboration
- Carte de visite 95.40 € TTC



Bureaux SIETRA



Salle de réunion



Nouveau véhicule SIETRA



Nouvelles cartes visites

3.3 Contact avec les partenaires

Asa de Camblanes et Meynac :

- Echange avec le Président

Commune de Cambes :

- Diagnostic terrain désordre eau pluviale et ruissellement (visite + note transmise)
- Diagnostic terrain érosion de berge important (visite + note transmise)
- Echange pour programmation d'une journée entretien du lit mineur

Commune de Camblanes et Meynac :

- Réunion pour la rédaction d'un projet d'article gestion de l'eau et maitres d'ouvrages
- Echange pour la convention de travaux confortement de berge sur la Pimpine
- Plan paysage : visite de l'étang de et préconisation de gestion et d'aménagement
- Plan paysage : visite des espaces public d'un lotissement de et préconisation de gestion et d'aménagement (Bassins d'eaux pluviales)

Commune de Cénac :

- Rencontre commune concernant le Rauzé et la gestion des eaux pluviales
- Rencontre riverains et communes sur l'évènement des 17 et 18 juin 2021

Commune de Langoiran :

- Visite terrain Moulin Labatut problématique d'écoulement avec la commune.
- Visite complémentaire diagnostic du réseau (note non transmise).

Commune de Latresne :

- Plan paysage : visite de la plaine du Castera préconisation de gestion et d'aménagement
- Accompagnement et suivi des travaux de protection berge RD Pimpine enrochement sortie EP + Maison
- Accompagnement et suivi des travaux de restauration berge en génie végétal
- Accompagnement et suivi des travaux de restauration de merlon de protection contre les crues RD Pimpine

Commune de Lignan-de-Bordeaux :

- Prise de contact projet lotissement Cache Marie
- Echange avec les services instructeurs

Commune de Sadirac :

- Echange pour la convention de travaux confortement de berge sur la Pimpine
- Sollicitation pour la réalisation d'une page sur les droits et devoir du riverain

Commune de Tabanac :

- Echange constat pollution du Rouquey

CDC Porte Entre Deux Mers :

- Présentation en conseil de la synoptique des évènements des 17 et 18 juin 2021 et argumentation sur la nécessité de la mise en œuvre groupée de schémas de gestion des eaux pluviales
- Conventonnement pour bénéficier de l'offre membre collectivité des service Gironde numérique (sauvegarde de données, hébergement, outil de collaboration)

SIEA des Portes de l'Entre Deux Mers :

- Echange constat pollution au droit du Débitmètre eaux usées de Carignan
- Echange constat pollution au droit des regards eaux usées de Carignan et Bouliac
- Echange constat pollution au droit du de la Pompe de relevage eaux usées du lavoir de Carignan

DDTM/OFB :

- Intervention de l'OFB pour la pollution du Pian et mise en demeure de l'entreprise viticole.
- Intervention de l'OFB pour la pollution du Rouquey.
- Echange sur constats pollution au droit du Débitmètre eaux usées de Carignan
- Echange constat pollution au droit du de la Pompe de relevage eaux usées du lavoir de Carignan
- Echange sur attente réglementaire ouvrage de rétention du SIETRA
- Récupération des données de pluie Météo France des 17 et 18 juin 2021 et du 25 juillet 2014
- Echange sur possibilité subvention étude hydraulique Pimpine post crue 2021

Préfecture :

- Rencontre du Préfet avec les collectivités concernées par les événements des 17 et 18 juin
- Echange multiples sur dossiers de subvention

CD33 :

- Echange multiples sur dossiers de subvention
- Echange pour validation cahier des charges de l'étude pour la restauration de la continuité écologique du Casterà
- Echanges techniques pour le diagnostic préalable zone humide projet collège Fargues Saint-Hilaire

AEAG :

- Echange multiples sur dossiers de subvention
- Echange pour validation cahier des charges de l'étude pour la restauration de la continuité écologique du Castera
- Echange pour validation cahier des charges de l'étude suivi qualité eau

Région Nouvelle-Aquitaine :

- Echange sur dossiers de subvention

Pétitionnaires :

- Echange bureau d'étude pour les mesures compensatoires sur Quinsac
- Echange projet plateforme recyclage sur Cénac

4 Note de synthèse sur l'état des cours d'eau SIETRA 2021

L'année qui s'est écoulée n'a pas fait l'objet de débit d'étiage critique ou d'assec important, sauf sur les cours d'eau où l'hydrologie est perturbée chroniquement (Le Nau et le Rebedèche amont). Par contre s'est produit les 17 et 18 juin 2021 un événement météorologique majeur qui a provoqué des inondations importantes sur le territoire. Les communes les plus touchées ont été :

- Sur le Pian : Carignan, Bouliac et Latresne
- Sur la Pimpine : Sadirac, Lignan-de-Bordeaux, Latresne
- Sur le Rebedeche : Camblanes et Meynac
- Sur la Jauque : Quinsac et Camblanes et Meynac
- Sur le Luc : Cambes
- Sur le Rouquey : pas de remontée d'information
- Sur le Grand Estey : Saint Genès de Lombeaud, Haux, Le Tourne, Langoiran
- Sur l'Artolie : peu touchée
- Sur le Nau : Peu touchée

Il est tombé de 80 à 120 mm d'eau en deux heures. Les bassins de rétention se sont tous remplis sur la Pimpine et ont déversés. D'ailleurs le moment de bascule de déversement des bassins a été fortement ressenti pas la population qui pensait que la vague d'arrivée d'eau massive venait d'une rupture de digue. Or les ouvrages ont bien tenu mais l'évènement qui s'est produit dépasse certainement la crue centennale estimée dans le Schéma de Prévention des inondations de la Pimpine à 36 m³/s à l'exutoire. En effet même si une pluie de période de retour X n'entraîne pas forcément une crue de période de retour X ans, la pluie journalière centennale définie dans le SPI est Pj 100 ans = 103 mm.



Laisse de crue à la Seleyre



Lotissement allée de la Seleyre



La Pimpine au Casterà



L'aval du pont du bourg de Latresne

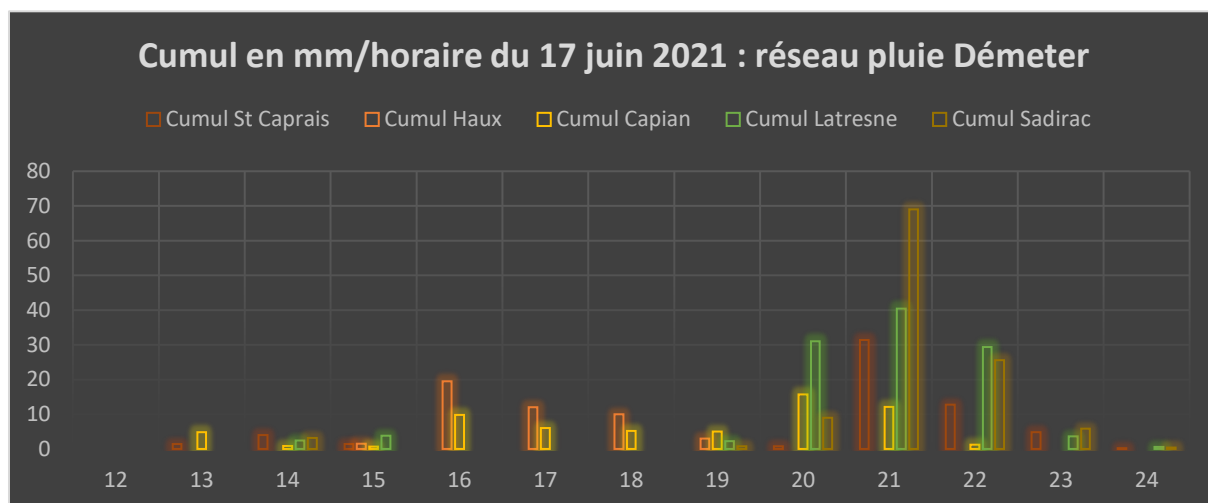


L'Aérocampus



La piste cyclable Latresne

Graphique illustrant la pluviométrie sur le territoire le 17 juin :



Images et vidéos Sud-Ouest :

<https://youtu.be/xp137NiTawg>

<https://youtu.be/uyYErwweymg>

<https://www.sudouest.fr/gironde/latresne/en-images-inondations-en-gironde-la-rive-droite-de-bordeaux-si-nistree-3817499.php>

Outre l'aspect quantitatif du mois de juin, de nouvelles pluviométries successives ont rappeler très rapidement les riverains et habitants aux caprices des cours d'eau. Toutefois les quelques événements suivants n'ont pas généré de dommage notable.

Sur le plan qualitatif, plusieurs bassins ont été touchés par des pollutions importantes et visibles :

- Le Pian, à plusieurs reprises et de façon importante, a subi des fuites et/ou débordement du système d'épuration, impactant le cours d'eau sur un linéaire important
- Un affluent rive droite de la Pimpine, de façon importante, par une fuite importante au droit d'une station de relevage sur la commune de Carignan.
- Le Rouquey a subi une pollution accidentelle forte avec plusieurs centaines de mètres touchées par de la mortalité importante.
- Le Lubert en aval de la STEP de Créon sur la commune de Saint-Genès-de-Lombeaud.

Sur le plan milieu, l'urbanisation croissante, grignote les bassins versants et apporte avec elle les problématiques de ruissellement et de gestion des eaux pluviales. Les pentes fortes du territoire et, l'impact grandissant des débits de pointe augmentés par l'afflux d'eau pluviale, génèrent des incisions généralisées de portion de lit mineur, des érosions de berge et des dommages récurrent sur les enjeux présents à proximité du cours d'eau. Un travail de communication a été lancé et à porter ses premiers fruits par l'engagement de plusieurs communes dans la réalisation de schéma de gestion des eaux pluviales. Mais un long chemin reste à parcourir pour aménager/restaurer l'existant et poser les pierres d'une gestion des eaux de pluie intégratrice des enjeux milieux naturels, inondations, ruissellement, et solidarité AMONT AVAL.

5 Bilan d'exécution des missions SMABVO 2021

5.1 Suivi annuel de l'état des cours d'eau

Elaboration du Programme Pluriannuel de Gestion

L'étude ayant démarrée en 2021, elle a déroulé les étapes d'état des lieux et de hiérarchisation des enjeux.

Le bassin versant de l'Oeuille montre des enjeux majeurs au niveau de son compartiment hydromorphologique. De nombreuses altérations (seuils, recalibrages, dérivations...) affectent son fonctionnement. Même si la qualité de l'eau est globalement correcte sauf sur le ruisseau de Machique, les indices biologiques restent très dégradés.

Une journée de terrain a été organisée pour les élus et partenaires du Syndicat afin d'illustrer concrètement les enjeux identifiés. Cela a été l'occasion de présenter les caractéristiques principales de chaque bassin versant ainsi que des secteurs représentatifs de ces enjeux (seuils, recalibrage, zones humides, invasifs...). Cela a aussi été l'occasion pour plusieurs élus de faire des demandes d'accompagnement technique sur des points précis de leur commune.

Diagnostic petits affluents

L'état des lieux réalisé par le bureau d'étude ECCEL dans le cadre du PPG ne concernait pas plusieurs petits affluents. Le technicien a focalisé les visites de terrain sur ces linéaires.

Même sur ces petits affluents qui représentent l'amont des sous bassins versants, on constate une dégradation massive. Les états d'assecs sont généralisés sur l'ensemble des secteurs prospectés ainsi qu'une incision en cours très importantes. On constate en effet des enfoncements de l'ordre de 2 à 3 m sur ces secteurs amont, même forestiers. Les profils en long sont ponctuellement maintenus par des seuils racinaires mais qui sautent progressivement. En conséquence, ces réseaux sont déconnectés de leurs milieux annexes. Ils ne participent pas à la recharge de nappe d'accompagnement qui pourrait soutenir les étiages et lors des pluies, ne bénéficient pas de leurs zones d'expansions naturelles, conduisant la totalité des débits sur les secteurs à enjeux.



Lac de Laromet

La problématique du lac de Laromet fait l'objet d'une attention particulière dans l'élaboration du PPG. Face aux différents enjeux concernés par ce secteur, l'objectif est de trouver des aménagements réduisant l'impact sur le cours d'eau tout en maintenant les usages socio-économiques actuels.

Lac de Targon

Le lac de Targon représente un point noir du bassin versant de l'Ouille dès l'amont de son cours. Créé pour des usages de loisir (pêche, promenade...), son état général est largement dégradé et ne satisfait plus ces usages. On constate aujourd'hui que le plan d'eau est sédimenté à 80-90%, le barrage présente des fuites qui baissent encore la ligne d'eau et l'ouvrage de fuite n'assure pas un débit suffisant lors des épisodes pluvieux et provoque des débordements sur le secteur.



C'est donc l'occasion de repenser l'organisation de ce secteur et de résoudre les problèmes existants en prenant en compte l'ensemble des enjeux. Une première rencontre a permis de faire le point sur les attentes de la commune et de l'association de pêche et a été suivie d'une réunion avec l'ensemble des acteurs (services de l'Etat, N2000...).

Il a ainsi été demandé au SMABVO de piloter une étude d'aménagement du secteur lors de l'année 2022.

Pêche électrique

La fédération de pêche de la Gironde a réalisé une pêche électrique sur l'Ouille, secteur de Basse Roque. Les résultats ne sont pas encore disponibles.

Suivi inondations

Le territoire du SMABVO a été assez fortement touché lors des événements de mai 2020 et plus épargné par celui de juin 2021. Les plus fortes précipitations s'étant concentré sur le nord de l'entre deux mers avec des cumuls moins importants au sud du bassin versant du Grand Estey.

Signalements à l'OFB

Lors des arpentages terrain, deux signalements ont été portés aux services de l'OFB.



Remblai en lit majeur



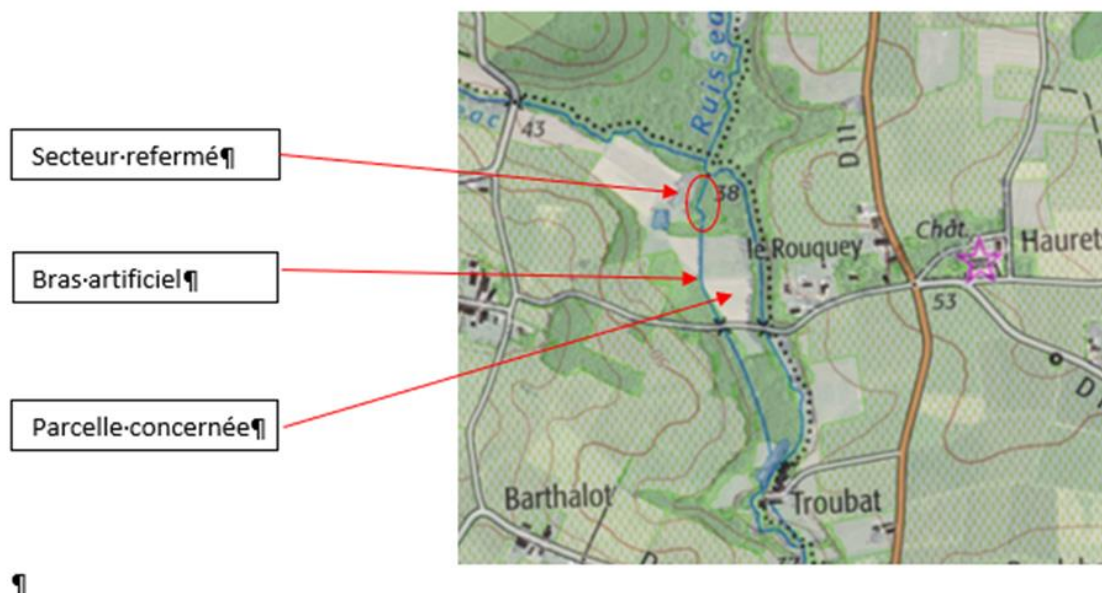
Effluent viticole non traité

5.2 Suivi de la réalisation des travaux

Dans cette phase d'élaboration du PPG et en l'absence de technicien, aucuns travaux n'avaient été programmés en 2021 et aucuns travaux d'urgence n'ont été nécessaires.

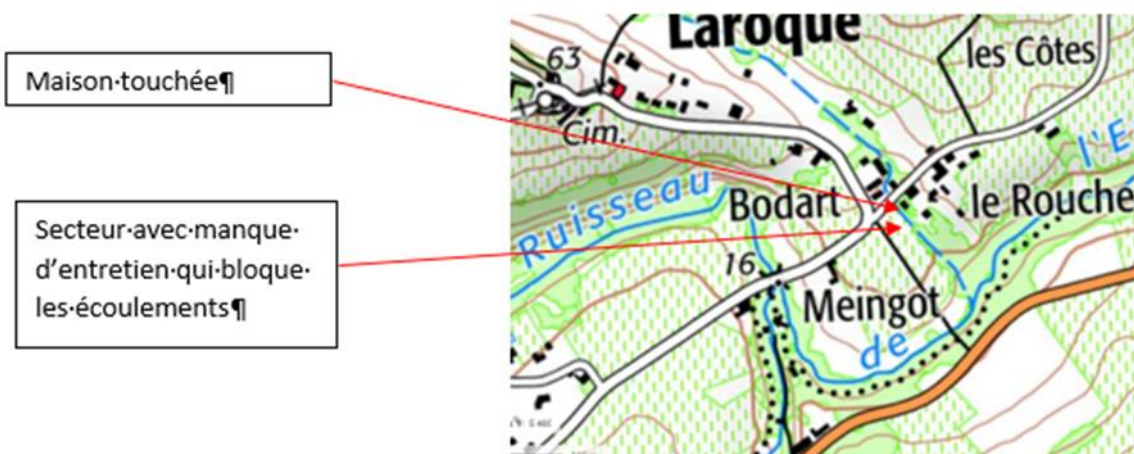
5.3 Contact avec les partenaires

Diagnostic parcelle Soullignac



Ce secteur de l’Oeuille présente un fonctionnement modifié par la création d’un bras parallèle dans les années 80 par les services de l’Etat. L’objectif étant de réduire les débordements sur le secteur et de rendre exploitables ces parcelles. Aujourd’hui l’amont de ce bras est en grande partie comblé, les inondations sont donc fréquentes et empêche la mise en culture de maïs d’une parcelle. L’agriculteur concerné demande donc le rétablissement de la capacité hydraulique de ce bras.

Diagnostic inondation à Laroque



Le ruisseau de Bégonne présente peu de secteurs sensibles aux inondations mais une maison a quand même été touchée lors épisodes de 2020 et 2021. Le maire a sollicité est expertise du secteur pour résoudre ce problème.

Hormis le manque d’entretien aval qui rehausse la ligne d’eau, des améliorations peuvent aussi être envisagées à l’amont avec la restauration d’un linéaire fortement rectifié.

Diagnostic ouvrage Escoussans

Un ouvrage franchissant l'Euille est pour l'instant du domaine privé mais sur une voirie communale. La commune étudie la possibilité de reprendre cet ouvrage et a sollicité le Syndicat pour un premier diagnostic de l'état de cet ouvrage.



Hormis quelques observations visuelles sur l'état de l'ouvrage, l'analyse du secteur montre surtout des dynamiques érosives susceptibles de le détériorer.

Diagnostics berges

Face à la problématique érosive aggravée par les apports toujours plus massifs d'eau pluviale, plusieurs riverains ont sollicités le syndicat pour des berges déstabilisées. Le technicien accompagne les riverains dans la mise en œuvre de solutions les plus adaptées.



Effondrement massif à Omet



Berge de la STEP de Targon

Atelier ANCT

Dans le cadre des projets « la Fabrique prospective » de l'Agence Nationale pour la Cohésion des territoires, le SMABVO a été associé à la démarche « La nature comme atout pour l'attractivité et la résilience des territoires ruraux » pour la commune de Gornac.

6 Note de synthèse sur l'état des cours d'eau SMABVO 2021

Il apparaît, au vu des résultats de l'état des lieux réalisé par ECCEL et des visites de terrain du technicien que les problématiques sont majeures sur ces bassins versants, en particulier des dynamiques d'incision qui ont un impact sur la qualité des milieux et le fonctionnement hydraulique.

Les assecs sont très importants même si de nombreuses zones humides semblent encore préservées.

L'urbanisation croissante sur des secteurs localisés comme Targon, porte les enjeux de gestion des eaux pluviales dans les priorités du territoire.

Le travail sur les aménagements des nombreux ouvrages va aussi nécessiter une importante communication avec les propriétaires.

7 Bilans financiers 2021 SIETRA

SIETRA MISSIONS ANIMATION 2021 ETAT DES DEPENSES - 2021

section fonctionnement (TTC)					
DEPENSES			RECETTES		
COMPTE	DESIGNATION	MONTANT	COMPTE	DESIGNATION	MONTANT
60622	CARBURANT	945,56		PARTICIPATION FINANCIERE	
	FRAIS INDIRECTS	9 481,29		AGENCE DE L'EAU 50 % DU TTC	34 219,35
6161	ASSURANCE	501,37		CONSEIL DEPT 30 % DU TTC	20 531,61
	FRAIS DE PERSONNEL TECHNICIEN (EL)	24 670,42		TOTAL	54 750,96
	FRAIS DE PERSONNEL TECHNICIEN (GP)	32 840,06			
	SECRETARIAT	0,00		RESTE A FINANCER	13 687,74
	STAGIAIRE	0,00			
	FRAIS DE MISSION FORMATION	0,00		PART SIETRA	13 687,74
	TOTAL	68 438,70		TOTAL	68 438,70

section investissement (HT)				
DEPENSES		RECETTES		
	ACQUISITION MATERIEL		PARTICIPATION FINANCIERE	
	Ordinateurs, véhicule, caméra, appareil photo, équipement TR...	20 902,13	AGENCE DE L'EAU 50 % DU HT	10 451,07
			CONSEIL DEPT 30 % DU HT	6 270,64
			TOTAL	16 721,70
			RESTE A FINANCER	4 180,43
			PART SIETRA	4 180,43
	TOTAL	20 902,13	TOTAL	20 902,13

**ETAT DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
DU 01/01/2021 AU 31/12/2021**

Article	Libellé	Montant HT	Montant TTC
Dépenses de fonctionnement			
60622	carburant	787,97	945,56
60632	fournitures petit équipement	461,23	553,47
60624	produit de traitement (pharmacie)		58,90
60631	fournitures d'entretien		94,20
60636	vetement de travail		
6064	fournitures administratives	1 016,08	1 219,29
6132	location immobilière	1 251,97	1 502,36
6135	location véhicule		340,00
615228	entretien et réparation	23,33	28,00
61551	matériel roulant	959,08	1 150,89
6156	Maintenance informatique	1 350,00	1 620,00
6161	primes d'assurances	480,10	501,37
6188	autres frais divers		5,50
6232	fêtes et cérémonies	-	-
6236	catalogues et imprimés		95,40
6256	frais de mission	-	-
6262	frais de telecommunication	1 138,63	1 366,35
		7 468,37	9 481,29

Article	Libellé	Montant HT	Montant TTC
Charges de personnel			
6332	cotisation fnal	27,04	32,45
6336	cotisation cnfpt	555,22	666,26
6338	taxes sur les rémunérations	81,15	97,38
6411	personnel titulaire	33 342,43	40 010,92
6451	corisation URSSAF	4 545,11	5 454,13
6453	cotisation caisse de retraite	8 945,16	10 734,19
6456	Versement supplement familial	230,00	276,00
6458	Cotisations autres organismes	113,46	136,15
6475	Médecine du travail	85,83	103,00
6531	indemnités	540,39	648,47
6533	Cotisation de retraite	209,10	250,92
65888	Charges diverses	2,18	2,61
		48 677,07	58 412,48

8 Programme prévisionnel des missions de l'année 2022

8.1 SIETRA

Faisant suite à la conduite des 2 grandes études de connaissance et de programmation sur l'ensemble du territoire, il est prévu :

- La finalisation du PPG et Dépôt du dossier de Déclaration d'intérêt général à la DDTM de Gironde pour instruction (prévisionnel de dépôt été 2022)
- Le lancement de l'enquête publique pour la procédure DIG (prévisionnel automne/hiver 2022)
- La poursuite de l'Elaboration de la stratégie et du programme d'action de réduction des Risques d'Inondation (RI). Il est prévu un rendu de l'ensemble des modèles hydrauliques demandés dans le courant de l'année ainsi que le détail des pistes d'actions.
- Parallèlement, sera lancée une étude de modélisation complémentaire sur la Pimpine afin d'intégrer l'évènement du 17 juin 2021, estimé plus que centennale.
- Dans la même optique et pour servir d'autres domaines de compétence du SIETRA, il est prévu de lancer une campagne Lidar afin d'obtenir un relevé numérique de terrain (couche topographique) précis et une couche photographique détaillée et récente. Cette mission sera probablement menée en commun avec des Syndicats voisins pour minimiser les coûts.

Il est programmé également le lancement de trois études importantes :

- La continuité écologique du Castera : le dossier de consultation est prêt. Il y a lieu de réviser la demande de subvention et lancer la consultation.
- L'étude du suivi qualité d'eau Casterà : la demande de subvention a été ajustée et la consultation a été lancée. Il y a lieu de valider le prestataire choisi et suivre le bon déroulement de l'étude.
- L'élaboration des études et dossiers règlementaires des bassins de rétention du SIETRA. Il y a lieu de demander une prorogation de délai (car l'opération n'a pas été réalisée en 2021 faute de temps), rédiger le dossier de consultation et lancer l'étude.

Pour les opérations en cours :

- Le lancement du site internet du SIETRA dans le courant du 1^{er} semestre
- L'acquisition des parcelles des ouvrages de rétention

Le SIETRA prévoit également comme actions :

- Les travaux d'entretien courant des ouvrages de rétention
- Les travaux de restauration, d'aménagement des accès et de signalisation des ouvrages de rétention
- La pose de Macaron de crue et de panneau d'information nominative des cours d'eau du territoire.

Enfin, pour faire face au volume d'activité grandissant et à la mise à disposition de Ghislain Poncin sur le Smabvo, le SIETRA prévoit le recrutement d'un 3eme technicien milieux aquatiques. Il y aura lieu d'accueillir et accompagner la nouvelle personne dans sa prise de fonction. En lien, le SIETRA envisage l'acquisition de matériel (EPI, bureautique, mobilier) et d'un véhicule citadin hybride.

8.2 SMABVO

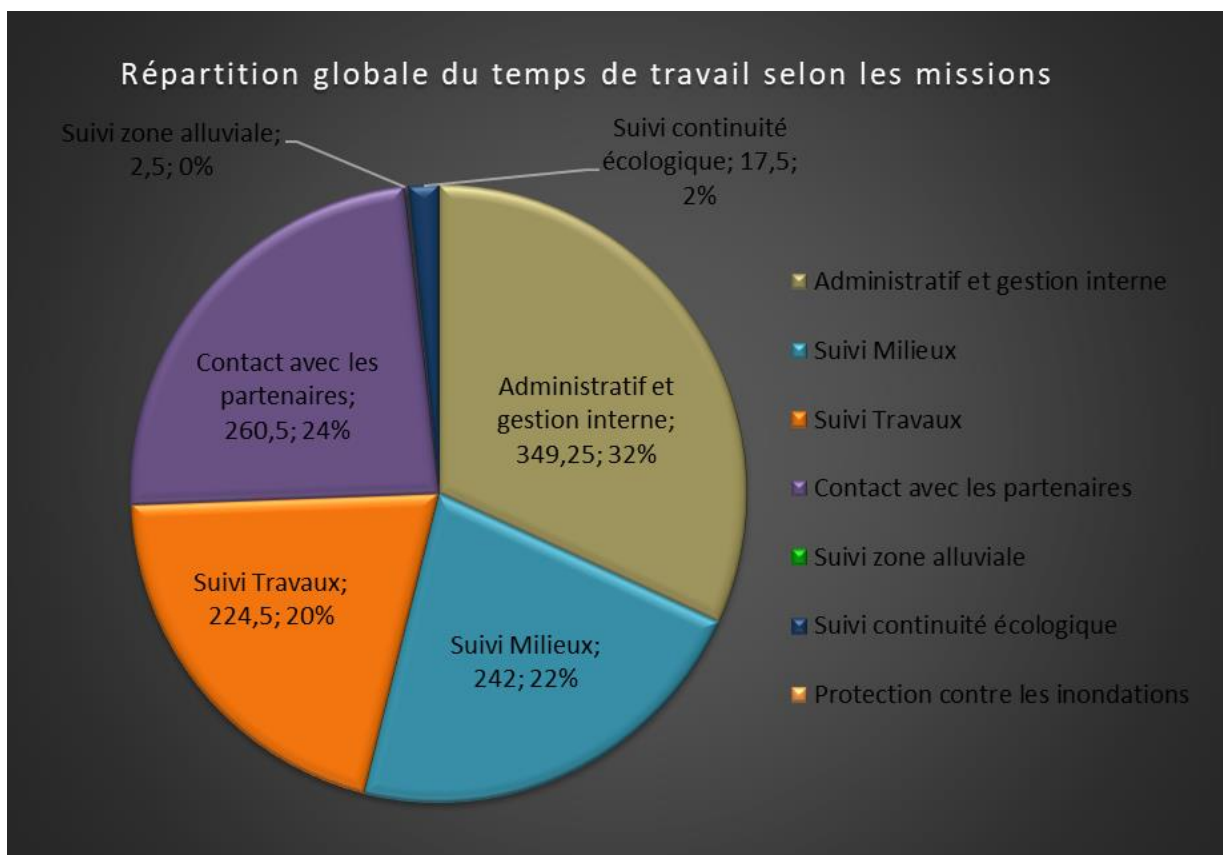
Pour l'année 2022, un des objectifs du SMABVO sera de mettre en place un fonctionnement opérationnel avec l'arrivée d'une nouvelle secrétaire pour 4 heures par semaine.

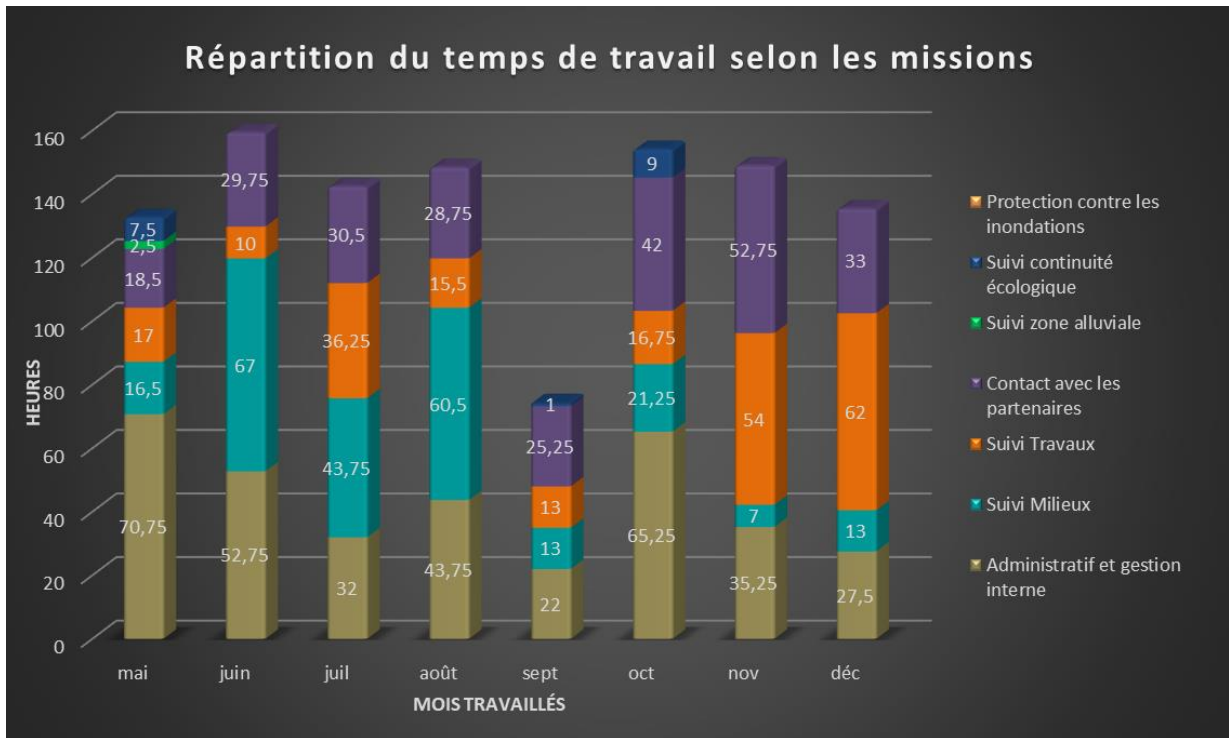
Sur un plan technique, il s'agira de finaliser le PPG et surtout de réaliser l'enquête publique liée à la DIG pour démarrer les travaux au plus vite.

En parallèle sera aussi menée l'étude d'aménagement du lac de Targon ainsi que l'acquisition de données LIDAR. Pour le technicien, les prospections de terrain pour mieux connaître l'ensemble du réseau hydrographique et les zones humides resteront une priorité.

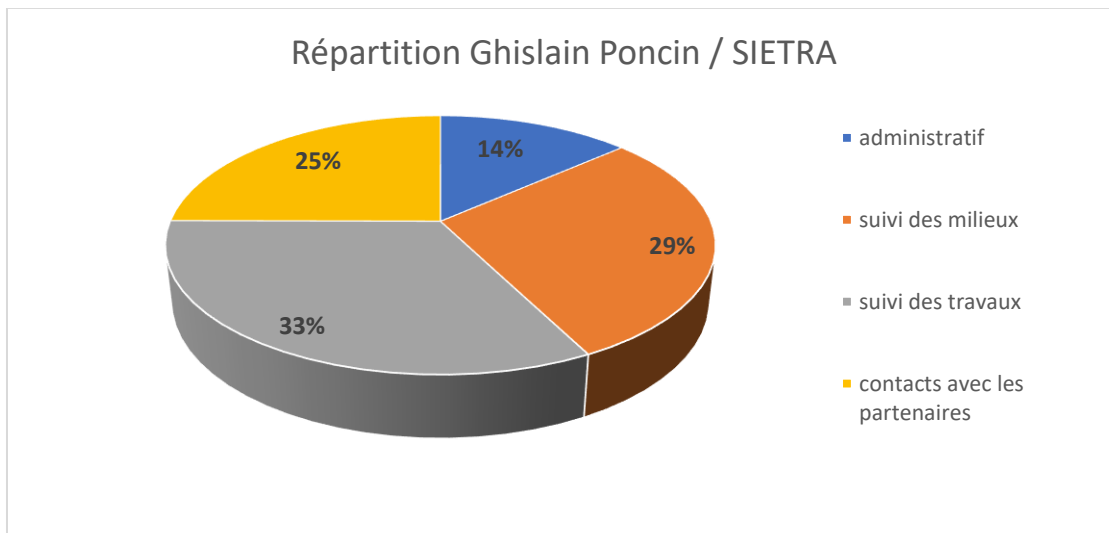
La prise de connaissance concerne aussi les acteurs du territoire, il est ainsi prévu de rencontrer chacune des communes du territoire pour établir des liens durables, présenter les enjeux du territoire et bénéficier de leur connaissance de terrain.

9 Temps suivi mission Elisabeth Lemoine 2021





10 Temps suivi mission Ghislain Poncin 2021



Répartition Ghislain Poncin / SMABVO

